PLUm
PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

Nantes Métropole

Territoire : Nantes

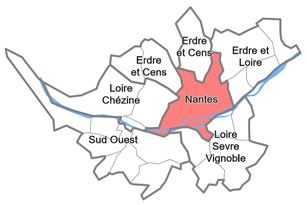

Mis à jour le 7 décembre 2020
Mis à jour le 4 février 2022
Mis à jour le 4 Juillet 2022
Mis à jour le 7 octobre 2022
Mis à jour le 23 Juillet 2024
Mis à jour le 17 Juillet 2025

5-1 Servitudes d'utilité publique

5-1-1 Liste des servitudes et descriptions

5-1-1-2 Plans des servitudes

Echelle : 1:15 000

0 — 1 Km

Servitudes d'Utilité Publique

Servitude de protection des bois et forêts (A7)

Servitude relative aux réserves naturelles et périmètres de protection (AC3)

Servitude relative à l'entretien des cours d'eau (A4)

Servitude pour l'établissement de canalisations d'eau ou d'assainissement (A5)

Servitude aux tiers, canalisations d'eau et d'assainissement
- Zone de protection sanitaire autour des ouvrages de traitement
- Eau potable
- Assainissement
- Non défini

Servitude attachée à la protection des eaux potables (AS1)
- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné

Servitude relative aux canalisations de transport de gaz (I3) d'hydrocarbures (I1)
- Poste de gaz (I3)
- Transport de gaz (I3)
- Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz (I3)
- Transport d'hydrocarbures (I1)

Périmètres à l'intérieur des quels ont été institués des servitudes relative aux lignes de transport d'énergie électrique (I4)
- Poste électrique
- Ligne électrique aérienne
- Ligne électrique souterraine

Servitude relative aux réseaux de télécommunications (PT3)
- Réseau téléphonique
- Câble à fibre optique

Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques (PT1)
- Point générateur
- Zone de protection

Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles (PT2)
- Point générateur
- Zone de protection

Servitude aéronautique de dégagement (T5) - Hauteur de dégagement

Pas de représentation graphique pour les servitudes T4 et T7
T4: Servitude de balisage aéronautique
T7: Servitude de circulation aérienne
(cf. 5.1.1.1 liste et descriptions des servitudes)

Servitude radioélectriques de protection des installations de navigation et d'atterrissage (T8)

Servitude résultant des risques technologiques autour des installations classées (PM2)

Servitude des ouvrages militaires (AR5)

Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, des routes express et des déviations d'agglomération (EL11)

Servitude de chemin de fer (T1)

Terrains de sports dont le changement d'affectation est soumis à autorisations (JS1)

Servitude de visibilité sur les voies publiques (EL5)

Servitude de protection des monuments historiques (AC1)
- Périmètre de protection
- Monument historique inscrit
- Monument historique classé
- Monument historique partiellement classé-inscrit

Sites inscrits et sites classés (AC2)
- Site inscrit
- Site classé

Servitude relative aux cimetières (Int1)
- Zone d'incidence
- Générateur de la servitude

Servitude de halage et de marchepied (EL3)

Servitude relative au Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PM1)

Fond de Plan

- Parcelle
- Emprise bâtie
- Hydrographie
- Limite communale
- Limite de territoire

N

Format d' impression des plans 913 x 1100 mm
Référentiel Parcellaire Cadastrale Unique actualisé

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
CARQUEFOU
COUERON
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
NANTES
INDRE
BASSE-GOULAINE
SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
REZE
BOUGUENAIS
VERTOU